

Rôle du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)

Le CEVU définit la politique de formation et débat de la vie universitaire du personnel et des étudiants. Ce conseil définit l'organisation des diplômes, l'offre de formation, la gestion des responsabilités pédagogiques et administratives liées à l'enseignement, la vie étudiante, associative et sportive. **Le CEVU doit conserver son rôle d'instance de réflexion et de proposition.**

Bilan de l'action des élus O&I au CEVU

Durant la mandature, les élus O&I ont participé activement et constamment aux conseils et commissions, ont fourni un travail sur la *mastérisation* garantissant une formation de qualité des enseignants malgré le cadre imposé, ont proposé la création d'un Service Inter-Universitaire de Formation Tout au Long de la Vie des Enseignants de la maternelle à l'université et enfin ont participé à l'élaboration puis à l'amélioration du référentiel de reconnaissance des tâches.

Enjeux de la prochaine mandature

Le CEVU aura plusieurs enjeux cruciaux à débattre au cours de la prochaine mandature :

- **la vague d'habilitation**, dans le contexte de la **réforme des L et de celle prévue des M**
- la constitution d'une offre de formation cohérente, avec des règles homogènes d'accueil et de fonctionnement au sein de la future **Université de Lille** et de **l'actuel PRES**
- **l'amélioration du référentiel de reconnaissance** des tâches qui doit tenir compte de toutes les tâches de **tous les personnels** de l'université en relation avec la formation ou la vie universitaire

Principes et propositions que les candidats défendront

Notre offre de formation souffre parfois d'un manque de lisibilité, de redondances intra et inter-Universités, qui peuvent nuire à sa qualité. Lors de la vague d'habilitation, il faudra tenir compte des futures réformes L et M et aussi du projet de constitution de l'Université de Lille. A ce titre, les élus O&I demanderont des réunions conjointes des 3 CEVU pour travailler en concertation sur une **offre de formation cohérente, non redondante et réaliste, et sur l'organisation des études afin de permettre une convergence réelle**. Nous serons attentifs au niveau socio-économique de nos étudiants en **proposant des solutions pratiques pour améliorer leurs conditions de vie**, le soutien et **l'accompagnement des étudiants en difficulté** (travail salarié, réorientation, interruption d'études, difficultés de transition lycée / université).

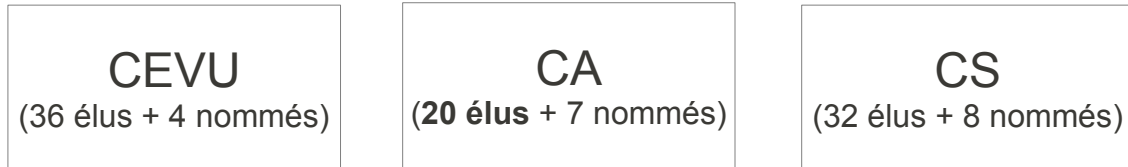
Il reste aussi un travail important à mener sur le **référentiel de reconnaissance des tâches pour le rendre aussi juste que possible** : reconnaissance de toutes les tâches liées à l'enseignement ou à la vie universitaire et équité de traitement entre les personnes. Il faut aussi **améliorer les modalités facilitant le retour à une activité de recherche** pour les collègues s'étant fortement investis dans l'enseignement ou la vie universitaire, mais aussi **respecter l'équilibre nécessaire entre les deux activités du métier d'enseignant-chercheur**.

Il est crucial que **des élus indépendants d'une équipe de direction soient présents dans nos conseils**: c'est la seule garantie du respect du rôle des conseils centraux.

Soutenez le travail mené depuis 2003, en votant O&I le 12 avril !

<http://www.ouverture-independance.fr>

Importance des 3 conseils centraux et désignation du Président



Seuls les 20 élus du CA votent pour la direction de l'université !

Président + 3 VP

Le 12 avril, vous voterez pour renouveler les trois conseils centraux de l'université : le Conseil d'Administration (CA), le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) et le Conseil Scientifique (CS). Ces trois conseils sont les instances qui organisent tous les aspects de la vie universitaire. Depuis la loi LRU, la direction a des pouvoirs renforcés et le CA est réduit à 28 représentants dont 15 élus des personnels et 5 élus étudiants. **Seuls ces 20 représentants voteront pour élire la prochaine équipe de direction !** De plus, l'application de la « prime à la majorité » au CA a pour conséquence qu'au moins 4 élus sur 6 seront **issus d'une même liste** dans chacun de deux collèges d'enseignants-chercheurs. Il est donc crucial de **voter pour des élus indépendants de l'équipe de direction** qui éliront l'équipe présidentielle et qui s'investiront dans l'élaboration d'une **stratégie universitaire au service de tous, dans le respect des prérogatives de chaque conseil.**

Pourquoi voter pour les listes Ouverture & Indépendance ?

O&I, un fonctionnement transparent :

- les élus **diffusent les ordres du jour et les documents préparatoires** des conseils,
- les élus **rédigent et diffusent des comptes-rendus** des conseils et commissions,
- les élus **échangent régulièrement avec les sympathisants** lors de réunions.

O&I, une équipe représentative et constructive :

- l'appartenance à l'université précède celle à une composante ou à un laboratoire,
- nos listes représentent presque toutes les composantes et un grand nombre de laboratoires,
- nous veillons à ce que les candidates soient autant en position éligible que les candidats.

O&I, le contact privilégié entre les conseils et les personnels :

- une liste de diffusion est un contact permanent entre les élus et les sympathisants,
- un site internet, source permanente d'information sur les conseils, commissions et dossiers,
- des réunions qui permettent un contact privilégié entre élus et sympathisants.

Depuis 2003, O&I change le fonctionnement de notre université pour plus de transparence et d'implication des élus et personnels dans les décisions.

Le 12 avril, votez O&I !

Soutenez le travail mené depuis 2003, en votant O&I le 12 avril !

<http://www.ouverture-independance.fr>